

DELIBERATION 2014-85

LE 4 SEPTEMBRE DEUX MILLE QUATORZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE ST JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT NEUF AOUT DEUX MILLE QUATORZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. - Mme VESSIOT A. - M PETIT E. - Mme OMS ML. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. - Mme MAUREL P. - M. PAINTRAND JF. - M. MARTIN LAVAL B. - M. CLAMOUSE A. - Mme FAVRE- MERCURET R - Mme LOPEZ MF. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - Mme AURIAC A. - Mme FABRY V. - Mme ESCRIG C. - Mme SALOMON M-L - M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. MERLIN D. procuration à Mme GUIRAUD - M. SCIALOM D. procuration à Mme FAVRE-MERCURET R. - M. NENCIONI S. procuration à M. FONTVIEILLE H. - M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V. - M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C. M. CARABASSE P. procuration à Mme SALOMON M-L.

M. PAINTRAND J-F. a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS AU PROFIT DE LA COMMUNE

Dans le cadre des bonnes relations que la commune établit avec les bailleurs sociaux, Un Toit Pour Tous propose de « réserver » l'attribution de 4 logements sociaux à la commune sur l'opération « le Clos des Garrigues » (14 logements).

Madame le Maire donne lecture du projet de convention formalisant cette entente.

Elle précise que cette réservation est valable tant pour la première attribution que pour les attributions suivantes.

Elle indique enfin que, pour les 10 autres logements, le CCAS de Saint Jean de Védas soumet aux autres délégataires des propositions de candidatures de familles védasiennes éligibles.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	Unanimité
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame Le Maire :

- **APPROUVE** la convention de réservation de logements à intervenir entre « Un Toit Pour Tous » et la commune de Saint Jean de Védas sur l'opération du Clos des Garrigues ;

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention.

Pour Extrait Conforme,
Isabelle GUIRAUD
Maire

